

LES RÉFORMES SOCIALES- ORGANISATION DE L'ÉCHANGE.

Un abus social non moins grave que celui de l'exploitation des travailleurs par les capitalistes, c'est l'exploitation des producteurs et des consommateurs par les intermédiaires échangistes.

L'échange est le point de départ de tous les rapports sociaux, et son développement est la loi de la civilisation.

Les lois de la production montrent que l'individu ne saurait fabriquer la variété infinie des objets nécessaires à sa consommation; il faut donc que chacun avec une seule espèce de produit soit en mesure de se procurer tout ce dont il a besoin. Ceci ne peut se faire que par voie d'échange, en cédant une part de sa propriété pour obtenir une part équivalente de la propriété d'autrui.

Quand la chose cédée représente une consommation semblable à celle de la chose reçue, l'échange est conforme aux lois de la justice, le rapport de la production et de la consommation est maintenu et chacun obtient la richesse que comporte son travail; mais si l'on ne reçoit que comme 50 en donnant comme 100, on se trouve dépouillé de la moitié de son produit.

Le moyen d'éviter ce mal consiste, en premier lieu, à déterminer, autant que la chose est possible, la valeur des divers produits ou des divers services.

Mais l'échange, dans notre société actuelle, au lieu d'être réglé positivement et scientifiquement, conformément à la justice, c'est-à-dire aux droits réciproques des producteurs et des consommateurs, est abandonné à la spéculation, c'est-à-dire qu'il est livré à l'arbitraire, à l'ignorance et à la fraude; il n'est soumis à aucune règle, à aucun contrôle.

La valeur dépend uniquement de la loi de l'offre et de la demande laquelle, telle que l'entendent les économistes, consacre l'anarchie la plus complète avec tous les abus qu'elle engendre.

Ce qui nous égare c'est toujours la fausse notion que nous avons de la liberté, qui n'a rien à faire dans le domaine scientifique, et qui dans le domaine social, quand elle ne s'appuie ni sur la science ni sur la justice, ne fait que consacrer tous les abus de la violence et de la fraude. C'est ainsi que l'on en est venu à justifier au nom de la liberté toutes les aberrations les plus criminelles de la spéculation et de l'agiotage.

Après avoir essayé d'établir toute leur théorie de la valeur sur les rapports de l'offre et de la demande, qui attendent eux-mêmes leur loi, les économistes sont bien obligés de reconnaître en fin de compte que, si la valeur de certaines choses est une valeur de rareté, la plupart des choses, et sur tout les plus usuelles, s'échangent l'une contre l'autre en raison du coût de leur production.

Adam Smith pose ce principe fondamental que le travail est la mesure de la valeur, et Ricardo exprime la même idée en d'autres termes, à savoir que *la valeur est réglée par les frais de production.*

Mais au lieu de tirer hardiment les conséquences de ce principe, de ramener à lui toute la théorie de la valeur, et de diminuer les abus ou les désordres qui résultent de son inobservation, les économistes se sont arrêtés à moitié route, et ils ont établi la fameuse distinction de la valeur d'*usage* ou valeur en soi et de la valeur *en échange* ou d'opinion, autrement dit le prix *naturel* et le prix *courant*.

C'est-à-dire qu'après avoir proclamé la loi, ils l'ont aussitôt annulée en consacrant l'abus, et en lui reconnaissant une légitimité égale à celle de la

loi; comme toujours, ils ont versé dans l'empirisme, au lieu de s'élever jusqu'à la science.

Sans doute le travail a des lois qui le dominent et doivent le diriger, dont la principale est l'utilité sociale; sans doute le travail ne vaut pas par lui-même, mais par l'utilité qu'il crée et le service qu'il rend.

Mais cette loi même fait que la production et la valeur ne doivent pas être livrées à l'anarchie du hasard, ni à la piraterie de la spéculation.

Dans les conditions actuelles de l'échange, il y a antagonisme complet entre le producteur et le consommateur, celui-ci ne se préoccupant que de vendre le plus cher, et celui-là que d'acheter le meilleur marché. Le vendeur s'efforce par tous les moyens possibles de tromper l'acheteur afin d'écouler sa marchandise de la façon la plus avantageuse pour lui. L'acheteur, d'autre part, n'a pas d'autre souci que d'acheter le meilleur marché sans s'inquiéter de savoir si le producteur vend à perte ou non. C'est-à-dire qu'il n'a aucun scrupule à exploiter sa misère ou à le faire mourir de faim, s'il a été imprévoyant ou malheureux. De part et d'autre chacun ne songe qu'à abuser de ses avantages et à tirer parti des désavantages de son partenaire.

C'est le droit de la force dans toute sa brutalité, tempéré seulement par la ruse qui, en nombre de cas, ne fait que le rendre plus odieux. La société est en état de guerre.

Et ce qui achève de rendre cet état tout à fait funeste, c'est que le producteur et le consommateur ne sont pas le plus souvent directement en rapport, auquel cas ils pourraient arriver à s'apercevoir que leurs intérêts sont solidaires et à mettre un terme à un antagonisme fratricide. Mais l'un et l'autre sont la proie d'intermédiaires, qui les exploitent réciproquement et s'engraissent de leur substance.

On n'aurait pas de peine à établir que l'intérêt des producteurs et des consommateurs est

identique, d'autant plus que tous les consommateurs sont en même temps producteurs, et tous les producteurs réciproquement consommateurs. L'ordre, l'équilibre, et l'harmonie ne tarderaient pas à résulter des rapports directs.

Mais il y a une classe d'intermédiaires dont les intérêts sont contraires à la fois à ceux des producteurs et à ceux des consommateurs et qui ne vivent que de l'exploitation des uns et des autres.

Ces intermédiaires ont pu être utiles à l'origine, parce que leur industrie a rapproché et mis en rapport les consommateurs et les producteurs.

Mais avec les facilités que donnent les voies de communication et de correspondance, avec le développement de l'éducation économique, ces intermédiaires pourraient facilement être supprimés, ou du moins leur rôle pourrait être considérablement réduit.

Au lieu d'être les arbitres et les maîtres de la consommation et de la production, ils doivent être ramenés à une fonction tout à fait subordonnée, devenir de simples commissionnaires aux ordres des producteurs et des consommateurs, et placés sous leur double contrôle (1).

En étudiant un peu attentivement la question, on reconnaît que la circulation, abandonnée à la spéculation individuelle par l'économie actuelle, est une fonction sociale.

C'est l'intérêt des producteurs et des consommateurs de se mettre directement en rapport et de bénéficier des profits considérables des intermédiaires, qui ne prélèvent pas moins, de 30 et 40 pour 100 et quelquefois plus.

L'établissement de docks ou magasins généraux, avec la création de courtiers intelligents préposés au soin de mettre toutes les offres en présence de toutes les demandes, et d'empêcher toutes fraudes dans la livraison et toutes altérations dans les produits, remplacera avantageusement les intermédiaires actuels, et garantira les producteurs et les consommateurs contre les abus de la

(1) «Le commerce est la fonction de relation intermédiaire entre la production et la consommation. Le commerce s'est chargé de recevoir les produits des mains des producteurs, et de les faire arriver entre les mains du consommateur. Il est donc évident que le commerce devrait avoir pour but de faciliter et d'augmenter la production et la consommation, dans l'intérêt du producteur et du consommateur. La fonction commerciale en apparence secondaire et soumise aux intérêts supérieurs de la production et de la consommation, a pourtant fini par jouer le rôle le plus important en asservissant à son profit ces deux termes du mécanisme social. Le commerce est ainsi sorti de ses attributions; il exploite et rançonne la production et la consommation par ses spéculations, ses accaparements, ses falsifications.... Le commerce ne fonctionne plus dans l'intérêt de la production et de la consommation; loin de là, la production et la consommation semblent n'exister que pour l'intérêt du commerce. Il y a donc usurpation flagrante». (Réforme du crédit et du commerce, par Fr. Coignet, manufacturier.) - Dans cet ouvrage M. Coignet développe le système des Docks ou Magasins généraux et des Comptoirs nationaux.

spéculation, toujours disposée à réaliser des bénéfices considérables sur la sophistication des produits et préoccupée avant tout de fausser toutes les lois de l'offre et de la demande, supprimant l'offre et faisant la rareté quand elle veut vendre, forçant la demande et écrasant le marché quand elle veut acheter.

Ainsi l'agiotage sera étouffé dans son germe, le travail tendra à devenir de plus en plus la loi de la société, les classes parasites seront supprimées, le travailleur sera plus facilement mis en possession de l'intégralité du produit de son travail, la justice dans l'échange produira sûrement l'équivalence des fonctions: toutes conditions essentielles, comme nous l'avons démontré, pour établir l'égalité, la liberté et la justice dans les rapports sociaux (2).

Une conséquence non moins importante de cette réforme sera de rendre à la production toute *une classe de consommateurs actuellement improductifs, et de diriger vers un but salubre et fécond toute une somme considérable d'efforts et de capitaux actuellement dépensés dans une agitation non-seulement stérile, mais encore funeste*. «*Quand on songe, dit M. Coignet, que tous les producteurs français s'épuisent de travail, qu'ils sont constamment en lutte pour créer des richesses qui passent entre les mains d'une minorité privilégiée, qui ne s'en sert que pour exploiter plus durement encore le producteur par l'hypothèque, l'agiotage, les spéculations, - on conçoit que si toutes ces richesses employées à pressurer la production pouvaient être employées à secourir, aider,*

développer cette même production, au lieu de l'étouffer comme aujourd'hui, il en résulterait un développement immense de la fortune publique et de l'abondance générale».

En faisant cette réforme, on ne nuira à la liberté de personne, car il ne s'agit pas de charger l'État du monopole de la circulation et d'interdire toute concurrence. Il s'agit seulement de supprimer un rouage inutile et parasite, cause de désordre et de ruine, et de mettre les consommateurs et les producteurs, c'est-à-dire tous les citoyens en état d'établir librement leurs relations de la façon qui paraîtra la plus avantageuse à leurs intérêts.

La solution que nous proposons n'a de valeur qu'autant qu'elle est fournie par la science et qu'elle est acceptée par les intéressés. Il ne s'agit pas de contraindre personne, mais il s'agit d'enseigner à tous où se trouve leur véritable intérêt, en faisant justice de certains préjugés et de certaines erreurs qui, en créant un privilège au profit de quelques-uns, apportent des obstacles invincibles à la liberté et au bien-être de tous.

Il doit en être des voies de circulation économique comme des voies de circulation topographique. Des voies grossières et limitées ont d'abord été créées par des spéculateurs qui ont prélevé un péage sur ceux qui voulaient en profiter; mais tous les citoyens étant intéressés à la circulation, l'initiative collective a créé des grandes routes, qui se sont rattachées les unes aux autres, de façon à embrasser tout le pays dans leurs

(2) L'organisation de l'échange aura pour conséquence de modifier profondément les conditions de la propriété. En effet la théorie de la propriété est étroitement dépendante de la théorie de la valeur qui l'engendre. D'autre part la propriété, dont on veut faire un droit absolu, est au contraire essentiellement subordonnée à toutes les manifestations de l'activité sociale. C'est ainsi que Proudhon a démontré d'une façon très saisissante que la propriété n'existe plus par elle-même, qu'elle n'est plus qu'une ombre, dans notre organisation économique actuelle; elle est absorbée dans la circulation: "Qu'est-ce que la propriété aujourd'hui? qu'est-elle devenue? Un titre, le plus souvent nominal, qui ne tire plus sa valeur comme autrefois du travail personnel du propriétaire, mais de la circulation générale; un privilège qui a perpétuellement besoin de l'escompte, et qui, à lui seul, ainsi que les vieux titres de marquis et de baron, ne donnerait pas au porteur, crédit d'un dîner... La propriété absorbée par la circulation, la circulation s'arrêtant, la propriété n'existe plus. Le propriétaire aujourd'hui est un homme qui a des bons sur le Trésor, des rentes sur l'État, de l'argent à la Caisse d'épargne, chez le banquier ou le notaire, des créances hypothécaires, des actions industrielles, des marchandises en magasin, des maisons qu'il loue, des terres qu'il afferme. Quand la circulation est régulière et pleine, la propriété, comme privilège, vaut au propriétaire; si la circulation est suspendue, le privilège perd son effet; le propriétaire est à l'instant aussi pauvre que le prolétaire. A quoi sert la propriété urbaine ou rurale, si le locataire, si le fermier, entravés par l'immobilité universelle, n'écoulant plus leurs produits, n'échangeant plus, ne paient pas? A quoi servent les capitaux, si les producteurs n'en veulent plus, si les emprunteurs font faillite, si les dépositaires manquent à leurs engagements, si par l'absence de transactions, le capital est forcé de se consumer dans l'oisiveté».

Jusqu'ici le capital a été le maître de la circulation, comme il est le maître du travail; mais le jour où le travail et la circulation auront secoué son joug, il devra nécessairement accepter les conditions qu'ils lui imposeront, et la propriété sera ainsi nécessairement transformée. Il faut reconnaître qu'il y a un droit d'échange supérieur à la propriété, que le propriétaire n'a pas le droit de soustraire sa propriété à la circulation générale, que par exemple il n'a pas le droit de laisser ses terres incultes. La conséquence, c'est que le moment viendra où le propriétaire, s'il ne peut ou ne veut travailler lui-même ses terres, devra les vendre, où le capitaliste, ne trouvant plus à faire valoir son capital, privé des intérêts, devra, pour vivre, anticiper sur le principal. Ainsi la propriété sera ramené à son principe qui est le travail, la terre appartiendra à celui qui la cultivera, et tout le monde travaillant pour soi, personne ne travaillera plus pour les autres. Alors la propriété, de moins en moins immobilisée s'absorbera de plus en plus dans la circulation, et elle subira une transformation complète.

réseaux multipliés à l'infini; les perfectionnements de la locomotion ont apporté des améliorations successives qui toutes, en élargissant la sphère de l'intérêt collectif, ont eu pour effet de soustraire plus complètement les voies de circulation aux influences individuelles et locales, jusqu'à ce qu'enfin les chemins de fer les aient toutes ramenées à l'unité, supprimant tout naturellement la concurrence, en la rendant impossible et inutile.

La même chose doit arriver pour la circulation

sociale, c'est-à-dire pour l'échange, et quand le résultat que nous signalons aura été atteint, on ne pourra pas plus se plaindre du préjudice porté à certains industriels qu'on ne peut se plaindre du préjudice porté aux maîtres de poste et aux voituriers par les chemins de fer, et la transformation de l'échange en fonction sociale ne sera pas plus un attentat à la liberté que ne le serait l'expropriation des chemins de fer par l'État.

Auguste VERMOREL.
